



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

## Communiqué de presse Jeudi 26 janvier à 16h00

Le département de l'Ardèche est maintenu par Météo France en vigilance Orange Neige et Verglas et en vigilance jaune Vent.

Une réactivation de l'épisode neigeux est probable en fin d'après-midi et le vent va se renforcer en cours de soirée et de nuit provoquant la formation de congères sur la montagne ardéchoise et de plaques de verglas sur le sud et le centre Ardèche.

En conséquence, la circulation des poids lourds de plus de 7.5 T est interdite jusqu'à nouvel ordre sur la RN102 entre Aubenas et le département de la Haute-Loire ainsi qu'au col de l'Escrinet

Les équipements spéciaux restent obligatoires pour la circulation des véhicules légers.

Les transports de voyageurs seront suspendus à compter d'aujourd'hui à 21h et vendredi 27 janvier 2017, notamment en direction des établissements scolaires du sud et du centre Ardèche : au sud d'une ligne Saint-Agrève – Lamastre – Vernoux-en-Vivarais – La Voulte sur Rhône.

Les transports concernés sont :

- transports scolaires ;
- lignes commerciales régulières (le 7, T.E.R, etc.).

Il est fortement conseillé à la population de différer ses déplacements. Si elle doit néanmoins se déplacer, il lui est rappelé qu'elle doit au préalable s'informer des conditions de circulation et veiller au bon état des équipements spéciaux des véhicules.

Suivez l'évolution de la **situation météo** :

- **02.52.60.09.02** (serveur vocal de la préfecture)
- <http://vigilance.meteofrance.com>

Restez informé sur l'état des **routes** :

- **09.69.39.07.07** (serveur vocal du service « Routes »)

Le préfet suit en temps réel l'évolution de la situation et prendra en cas de besoin et en concertation avec les services concernés les mesures nécessaires.

[Contacts presse](#) :

Cabinet du Préfet – Pôle de la communication interministérielle

04 75 66 50 16 - 04 75 66 50 09 - ✉ : 04 75 66 50 93

[pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)